



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/16
24 novembre 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante et unième réunion
Montréal, 17 -19 décembre 2003

COOPERATION BILATERALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes suivantes au titre de la coopération bilatérale :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage de céréales en Indonésie	Canada
Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes à Sainte Lucie	Canada
Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) en Iran (part française)	France
Plan sectoriel pour l'élimination en Inde de la consommation de CFC-12 dans le secteur de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation (première tranche) (part allemande)	Allemagne
Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) en Iran (part allemande)	Allemagne
Plan de gestion d'élimination finale des SAO au Lesotho	Allemagne
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : programme d'encouragement destiné au secteur de l'utilisation finale de la réfrigération commerciale et industrielle au Liberia	Allemagne
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : récupération/recyclage de CFC-12 dans la climatisation automobile au Liberia	Allemagne
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : activités de surveillance au Liberia	Allemagne
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes: entretien et maintenance améliorées au sein du projet de récupération et de recyclage du secteur de la réfrigération : au Libéria	Allemagne
Mise en œuvre d'un plan de gestion d'élimination finale des SAO à Maurice	Allemagne
Plan de gestion d'élimination finale des SAO en Namibie	Allemagne
Prolongation du projet de renforcement des institutions en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Allemagne
Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes au Swaziland	Allemagne
Élimination complète de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'agriculture au Yémen	Allemagne
Réalisation d'un manuel sur les systèmes industriels de récupération et de réutilisation des substances appauvrissant l'ozone (avec la Suède)	Japon
Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) en Iran (part japonaise)	Japon
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : mise en place d'un système d'autorisation d'importation/exportation des SAO au Cambodge	Suède
Réalisation d'un manuel sur les systèmes industriels de récupération et de réutilisation des substances appauvrissant l'ozone	Suède

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Plan national d'élimination des CFC : secteur de l'entretien (programme annuel 2004) aux Philippines	Suède

1. Le Secrétariat a reçu un total de 20 demandes représentant un montant de 28 371 925 \$US (y compris les accords pluriannuels) présentées au titre de la coopération bilatérale, dont 3 254 163 \$US est soumis à l'approbation de la 41^e réunion par des agences bilatérales canadienne, française, allemande, japonaise et suédoise. Ce document comprend pour chaque agence bilatérale les projets présentés au Comité exécutif pour examen.

2. Le tableau 1 présente un sommaire de la valeur et du nombre de demandes, par agence bilatérale.

Tableau 1

VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE, PAR AGENCE BILATÉRALE (incluant les frais d'agence)

Agence bilatérale	Montant total demandé	Montant demandé à la 41 ^e réunion (\$US)	Nombre de projets
Canada	572 989	572 989	2
France	1 793 577	179 358	1
Allemagne*	23 441 782	2 029 261	12
Japon	2 282 234	202 692	2
Suède	281 343	269 863	3
TOTAL	28 371 925	3 254 163	20

* Allemagne a un solde de 847 393 \$US de son allocation bilatérale de 20 pour cent de ses contributions pour 2003.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

3. Le Tableau 2 présente un résumé de la demande de la coopération bilatérale du Canada. La valeur de la demande ajoutée aux 329 960 \$US approuvés à la 39^e réunion ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution du Canada pour 2003 (990 967 \$US).

Tableau 2

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant demandé à la 41 ^e réunion (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage de céréales	Indonésie	433 620	433 620	(1)
Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes	Sainte Lucie	73 450	73 450	(2)
Frais d'agence		65 919	65 919	
TOTAL		572 989	572 989	

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/37

(2) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/55

INDONÉSIE : **Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage de céréales (433 620 \$US)**

4. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/37.

SAINTE LUCIE : **Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes (73 450 \$US)**

5. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/55.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Introduction

6. Le Tableau 3 présente un résumé de la demande de la coopération bilatérale de la France. Cette demande ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de la France pour 2003 (2 503 738 \$US). Il faudrait toutefois noter que, conformément à la décision 40/9, 125 665 \$US devraient être imputés aux approbations futures à la 41^e réunion ou après.

Tableau 3

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT DE FRANCE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant demandé à la 41 ^e réunion (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) (part française)	Iran	1 615 835	161 584	1)
Frais d'agence		177 742	17 774	
TOTAL		1 793 577	179 358	

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/38

IRAN: Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) (part française) (161 584 \$US)

7. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/38.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Introduction

8. Le Tableau 4 présente un résumé de la demande de la coopération bilatérale de l'Allemagne. Ce montant demandé à la 41^e réunion (2 029 261 \$US) plus le montant approuvé à la 39^e réunion (2 969 479 \$US) incluant les fonds nets devant être imputés aux approbations de la 41^e réunion basés sur le retour des fonds net de la 40^e réunion (-33 984 \$US) s'élève à 4 908 870 \$US, montant qui dépasse 20 pour cent de la contribution de l'Allemagne pour 2003 (3 782 888 \$US).

Tableau 4

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant demandé à la 41 ^e réunion (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan sectoriel pour l'élimination de la consommation de CFC-12 dans le secteur indien de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation (première tranche) (part allemande)	Inde	12 656 670	0	(1)
Plan national d'élimination des CFC (premier programme de mise en œuvre) (part allemande)	Iran	6 162 072	265 470	(2)
Plan de gestion d'élimination finale des SAO	Lesotho	127 300	127 300	(3)
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : programme d'encouragement pour le secteur de l'utilisation finale de la réfrigération commerciale et industrielle	Liberia	130 000	130 000	(4)
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : récupération/recyclage de CFC-12 dans la climatisation automobile	Liberia	97 000	97 000	(4)
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : activités de surveillance	Liberia	14 910	14 910	(4)
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : entretien et maintenance améliorées au sein du projet de récupération et de recyclage du secteur de la réfrigération	Liberia	142 000	142 000	(4)
Mise en œuvre d'un plan de gestion d'élimination finale des SAO	Maurice	212 030	212 030	(5)
Plan de gestion d'élimination finale des SAO	Namibie	252 500	252 500	(6)
Prolongation du projet de renforcement des institutions	Papouasie- Nouvelle- Guinée	85 000	85 000	39 693
Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes	Swaziland	74 295	74 295	(7)
Plan d'élimination totale de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'agriculture	Yémen	1 293 360	400 000	(8)
Frais d'agence		2 194 645	228 756	5 160
TOTAL		23 441 782	2 029 261	44 853

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/36

(2) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/38

(3) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/42

(4) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/43

(5) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/47

(6) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/49

(7) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/59

(8) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/64

9. L'Allemagne a un solde de 847 393 \$US de contributions bilatérales qui pouvait être approuvée en 2003. Elle a cependant demandé le financement intégral de 2 029 261 \$US à la 41^e réunion. L'Allemagne devrait donc informer le Comité exécutif sur les activités à reporter en 2004 ou sur d'autres moyens de permettre à ces projets d'être approuvés sans dépasser 20 pour cent des contributions de l'Allemagne pour l'année 2003.

10. De plus, les questions concernant *inter alia* des engagements par anticipation dépassant le réapprovisionnement courant sont examinées dans le contexte du Tableau général des questions recensées au cours de l'examen de projet (UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/15) et de l'accord pour le plan d'élimination du CTC en Inde (UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/36).

INDE : **Plan sectoriel pour l'élimination de la consommation de CFC-12 dans le secteur indien de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation (première tranche) (part allemande) (0 \$US)**

11. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/36.

IRAN : **Plan national d'élimination des CFC (premier programme de mise en œuvre) (part allemande) (265 470 \$US)**

12. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/38.

LESOTHO : **Plan de gestion d'élimination finale des SAO (127 300 \$US)**

13. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/42.

LIBERIA : **Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : programme d'encouragement pour le secteur de l'utilisation finale de la réfrigération commerciale et industrielle (130 000 \$US)**

Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : récupération/recyclage de CFC-12 dans la climatisation automobile (97 000 \$US)

Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : activités de surveillance (14 910 \$US)

Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : entretien et maintenance améliorées au sein du projet de récupération et de recyclage du secteur de la réfrigération (142 000 \$US)

14. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/43.

MAURICE : Mise en œuvre d'un plan de gestion d'élimination finale des SAO (212 030 \$US)

15. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/47.

NAMIBIE: Plan de gestion d'élimination finale des SAO (252 500 \$US)

16. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/49.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : Extension du projet de renforcement des institutions (85 000 \$US)

Description du projet et observations

17. La description du projet de renforcement des institutions du pays mentionné ci-dessus est présenté à l'Annexe I de ce document.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

18. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet susmentionné au niveau de financement de 39 693 \$US auquel s'ajoute les frais d'appui de 5 160 \$US. Le Comité exécutif peut également désirer exprimer des observations supplémentaires aux gouvernements concernés à l'Annexe II de ce document.

SWAZILAND : Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes (74 295 \$US)

19. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/59.

**YÉMEN: Élimination totale de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'agriculture
(400 000 \$US)**

20. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/64.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU JAPON

Introduction

21. Le Tableau 5 présente un résumé de la demande de la coopération bilatérale du Japon. Cette demande ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution du Japon pour 2003 (6 952 000 \$US).

Tableau 5

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT DU JAPON ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant demandé à la 41e réunion (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Réalisation d'un manuel sur les systèmes industriels de récupération et de réutilisation des substances appauvrissant l'ozone (avec la Suède)	Mondial	46 166	46 166	
Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) en Iran (Part japonaise)	Iran	2 009 068	135 607	1)
Frais d'agence		227 000	20 919	
TOTAL		2 282 234	202 692	

MONDIAL : Réalisation d'un manuel sur les systèmes industriels de récupération et de réutilisation des substances appauvrissant l'ozone (46 166 \$US)

22. Nous vous prions de vous reporter au programme bilatéral de la Suède, paragraphes 26 à 41 de ce document se rapportant à cette demande.

IRAN: Plan national d'élimination des CFC (premier programme annuel de mise en œuvre) en Iran (Part japonaise) (135 607 \$US)

23. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/38.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE SUÈDE

Introduction

24. Le Tableau 6 présente un résumé des demandes de la coopération bilatérale de la Suède. La valeur de cette demande, plus 49 450 \$US approuvés au titre des contributions de 2003 à la 39^e réunion, plus 73 450 \$US approuvés à la 40^e réunion, ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de la Suède pour 2003 (397 693 \$US).

Tableau 6

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT DE SUÈDE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant demandé à la 41 ^e réunion (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : mise en place d'un système d'autorisation d'importation/exportation des SAO	Cambodge	68 750	58 750	1)
Réalisation d'un manuel sur les systèmes industriels de récupération et de réutilisation des substances appauvrissant l'ozone	Mondial	21 583	21 583	A venir
Plan national d'élimination des CFC : secteur de l'entretien (programme annuel 2004)	Philippines	166 134	166 134	2)
Frais d'agence		24 696	23 396	
TOTAL		281 343	269 863	

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/27

(2) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/52

CAMBODGE : **Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : mise en place d'un système d'autorisation d'importation/exportation des SAO (58 750 \$US)**

25. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/27.

GLOBAL: **Réalisation d'un manuel sur les systèmes industriels de récupération et de réutilisation des substances appauvrissant l'ozone (21 583 \$US)**

Description du projet

26. Le gouvernement suédois a soumis à l'examen de la 41^e réunion une proposition bilatérale concernant la réalisation d'un Manuel sur les systèmes industriels de récupération et de

réutilisation des frigorigènes appauvrissant la couche d'ozone, en coopération avec le gouvernement du Japon et le PNUE.

27. Le manuel décrira divers systèmes de récupération, de recyclage et de régénération, les avantages et les inconvénients de chacun d'eux, les coûts qui y sont liés, notamment les différents moyens d'en financer le fonctionnement principalement dans des conditions axées sur le marché. Les stimulants et les moyens de dissuasion économiques destinés à la mise en place à long terme d'un système viable pour récupérer et réutiliser les frigorigènes seront expliqués en détail. Il y sera fait également la démonstration de la faisabilité économique à l'aide d'exemples d'infrastructures mises en place dans un certain nombre de pays visés à l'Article 2.

28. Le gouvernement suédois cofinancera ce manuel et aura la responsabilité d'ensemble de son élaboration, travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement japonais et le PNUE. Le Japon cofinancera le projet et contribuera en faisant part de son expérience en matière de mise en place d'un système destiné à une réutilisation sûre des frigorigènes appauvrissant la couche d'ozone. Le PNUE soutiendra le projet par le biais du Programme d'action pour la conformité (PAC). La portée du projet est l'aire où la Suède a développé une capacité et une expertise importantes au moyen de ses propres initiatives de gestion d'élimination nationale des SAO, ainsi que grâce à ses réseaux régionaux et aux activités de projets réalisées au cours de ces dernières années dans des pays visés à l'Article 5.

29. L'équipe PAC du PNUE ne dispose dans son budget 2004 ni des ressources économiques permettant la réalisation de ce manuel ni du financement pour l'élaboration et l'impression de cette publication. Le PNUE propose toutefois d'offrir des heures de travail de son personnel du PAC pour contribuer au contenu de cet ouvrage.

30. Le budget proposé est de 67 749 \$US, plus 8 807 \$US de coût de soutien à l'agence d'exécution.

Observations du Secrétariat

31. Le Secrétariat a examiné la proposition bilatérale soumise par le gouvernement suédois et y a apporté ses observations. Il a été noté que la proposition fait référence à des études de cas en Suède et en Australie qui démontrent le fonctionnement réussi d'un système industriel à meilleur prix et axé sur le marché pour prendre en main l'ensemble du processus, depuis l'importation jusqu'à la réutilisation et la mise au rebut des frigorigènes. Les informations dont dispose le Secrétariat indique que, dans le cas de l'Australie, la plupart des frigorigènes collectés n'ont pas été réutilisés mais stockés en vue d'une destruction future.

32. La mise en place en Suède d'un système de régénération a été financée par l'introduction d'une taxe environnementale volontaire sur les ventes de frigorigènes vierges. Le Secrétariat fait savoir au gouvernement suédois que cette question de l'introduction d'une redevance ou d'une taxe sur les ventes de SAO a été débattue à plusieurs reprises dans des réunions de réseau avec les administrateurs des Bureaux de l'ozone des pays visés à l'Article 5. Rien n'indique que l'introduction d'une nouvelle taxe à la vente pour les SAO soit envisagée dans la plupart des pays visés à l'Article 5 et elle n'a pas été incorporée dans les plans de gestion, ni dans les plans

du secteur de la réfrigération ni dans les plans nationaux d'élimination des SAO que le Secrétariat a examinés jusqu'à présent.

33. Le fonctionnement réussi du système en Suède implique l'introduction et la mise en vigueur réussie de l'interdiction des frigorigènes se dégageant dans l'atmosphère. Sur les 38 propositions de plans de gestion des frigorigènes, de plans de gestion d'élimination finale et de plans nationaux d'élimination des CFC ou SAO soumis pour examen à la 41^e réunion du Comité exécutif, une seule proposition contenait une interdiction de l'évacuation à l'air libre des frigorigènes à base de CFC à un certain moment dans l'avenir.

34. Le manuel étudiera également le traitement des HCFC et des HFC. Le Secrétariat a fait savoir qu'une Liste indicative des catégories de surcoûts approuvée par la 2^e Réunion des Parties en tant qu'élément du Mécanisme financier ne comporte pas de catégorie pour les surcoûts afférents à la récupérations et au recyclage de frigorigènes sans PAO.

35. Étant donné l'affectation budgétaire du PAC pour 2004 proposé par le PNUE de 50 000 \$US pour la réimpression et la mise à jour des publications, et afin d'éviter le double comptage, le Secrétariat a proposé que le PNUE finance la préparation, l'impression et la diffusion du manuel. Le Secrétariat a ensuite été informé que seule la diffusion du manuel pouvait être assurée dans le cadre du budget du PAC.

Recommandations

36. Le Comité exécutif peut envisager d'approuver la proposition en se fondant sur les informations fournies par le gouvernement suédois et les observations du Secrétariat présentées ci-dessus.

PHILIPPINES : Plan national d'élimination des CFC : secteur de l'entretien (programme annuel 2004) (166 134 \$US)

37. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/52.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Papouasie-Nouvelle-Guinée: Renouvellement du renforcement des institutions

Résumé du projet et profil du pays	
Agence d'exécution :	Allemagne
Montant approuvé à l'origine :	
Phase I: mai 1996	45 800
Total	45 800
Montant demandé pour le renouvellement (\$US):	85 000
Montant recommandé pour approbation (\$US)	39 693
Frais d'appui d'agence (\$US)	5 160
Coût total du renforcement des institutions Phase III pour le Fonds multilatéral	44 860
Montant équivalent d'élimination de CFC dû au renforcement des institutions Phase III à 12,1\$US /kg (tonnes PAO)	3,7
Date d'approbation du programme de pays	mai 1996
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1994) (tonnes PAO)	56,2
Consommation de SAO dernièrement communiquée (2002)* (tonnes PAO)	39,7
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) (Moyenne 1995-1997)	36,3
b) Annexe A Groupe II (Halons) (Moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (Méthyle chloroforme) (Moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne 1995-1998)	0,3
Consommation la plus récente des substances contrôlées (tonnes PAO)	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	34,6
b) Annexe A Groupe II (Halons)	
c) Annexe B Groupe II (Tétrachlorure de carbone)	
d) Annexe B Groupe III (Méthyle chloroforme)	
e) Annexe C Groupe I (HCFC)	3,8
f) Annexe E (Bromure de méthyle)	1,3
Montant approuvé pour les projets (\$US)	704 454
Montant décaissé (à partir d'avril 2003) (\$US) :	98 340
SAO à éliminer (tonnes PAO)	30,8
SAO éliminées (à partir de juillet 2003) (tonnes PAO)	

1. L'application des dispositions du Protocole de Montréal s'est déroulée de manière satisfaisante en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Pendant la période d'établissement des rapports, l'Unité nationale d'ozone (UNO) a mis en œuvre de nombreuses activités planifiées. Ces activités comprenaient l'application d'un règlement exigeant des autorisations d'importation de SAO ; l'interdiction de nouveaux halons et des aérosols contenant des CFC ; la célébration d'une journée internationale de l'ozone avec davantage d'activités pour sensibiliser le public au problème, comme la publication dans les médias d'articles sur les effets néfastes de la raréfaction de l'ozone.

2. L'Unité nationale d'ozone a rassemblé des données et les a transmises aux agences appropriées. Des ateliers de formation ont été organisés afin de former des formateurs et des orientations vers les meilleures pratiques dans la gestion des SAO ont été dispensées aux parties prenantes.

3. L'UNO, mise en place par la décision du Cabinet N° 15/92, est situé dans les locaux du Département de l'Environnement et de la Conservation. Le Plan d'action national de l'UNO a été incorporé dans le programme de travail normal du Département de l'Environnement et de la Conservation.

Plan d'action

4. La Papouasie-Nouvelle-Guinée projette de réduire à partir de 2005 la consommation nationale annuelle de CFC à 170 tonnes PAO (environ 50 % du niveau de consommation de 2002) à l'aide de systèmes d'autorisation et de quota.

5. Le projet de renforcement des institutions prévoit davantage d'ateliers de formation pour les techniciens du secteur de la réfrigération et les agents des douanes. La législation et les règlements relatifs aux SAO seront appliqués. La collecte de données et leur communication aux agences appropriées seront poursuivies ainsi que les activités de sensibilisation qui seront organisées pour le grand public et des groupes cibles spécifiques.

Annexe II

**POINTS DE VUE EXPRIMES PAR LE COMITE EXECUTIF SUR LE
RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
SOU MIS A LA 41^e REUNION**

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport présentant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et il prend note avec satisfaction que les données de la Papouasie-Nouvelle-Guinée relatives aux SAO communiquées au Secrétariat de l'ozone étaient inférieures aux données de référence des CFC de 1995-1997 en vue de la conformité. A cet égard, la Papouasie-Nouvelle-Guinée respecte les niveaux de gel de consommation de CFC. Le Comité exécutif reconnaît également que, dans le cadre du projet de renforcement des institutions, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a pris quelques mesures importantes en faveur de l'élimination de la consommation de SAO. Il s'agit tout particulièrement des campagnes de conscientisation, notamment la célébration de la Journée de l'Ozone et les discussions à la radio, à la télévision et les débats publics ; l'application d'un règlement exigeant une autorisation pour l'importation de SAO, l'interdiction de nouveaux halons et d'aérosols contenant des CFC, les collectes de données et la communication de ces dernières, la formation des formateurs et les meilleures pratiques.

2. Le Comité exécutif soutient fortement les efforts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour réduire la consommation des CFC. C'est pourquoi le Comité espère qu'au cours des deux prochaines années la Papouasie-Nouvelle-Guinée continuera à mettre en œuvre les activités du projet de pays et du plan de gestion des frigorigènes afin de réduire les niveaux de consommation actuelles de CFC dans le pays.
